



ENGAGEMENT MOTO

06 & 07 AVRIL 2024

DOMAINE DE LA TAILLADE - NEUVÉGLISE (15)

**SAMEDI 06 AVRIL 2024
APRES MIDI**

1 MOTO / 1 PILOTE : **98,00 €**

Départ Samedi début d'après-midi, retour Samedi soir, repas du soir compris

**DIMANCHE 07 AVRIL 2024
MATIN**

1 MOTO / 1 PILOTE : **98,00 €**

Départ Dimanche matin, retour dimanche après midi, repas compris

FORMULE 2 JOURS

1 MOTO / 1 PILOTE : **165,00 €**

Formule Samedi Apres Midi + Dimanche Matin.

*COCHEZ LA FORMULE CHOISIE

NOM PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

N° DE TELEPHONE : _____ MAIL : _____

DATE DE NAISSANCE : _____ AGE : _____

N° DU PERMIS : _____

CIE D'ASSURANCE : _____ NUMERO DE POLICE : _____

NUMERO D'IMMATRICULATION : _____

2 TEMPS :

4 TEMPS :

ELECTRIC :

MACHINE : (MARQUE, MODELE ET CYLINDREE) : _____

A LIRE ATTENTIVEMENT : Cette randonnée organisée les 06 & 07 AVRIL 2024 sur le domaine de la Taillade à Neuvéglise (Cantal) est une randonnée sans notion de vitesse, ni de classement pour des possesseurs de MOTO, QUAD ou SSV homologués, carte grise et assurance obligatoires. Cette balade s'adresse aussi bien aux pratiquants amateurs qu'aux plus chevronnés, tout au long du parcours fléché et balisé, plusieurs déviations sont mises en place pour répondre à tous les niveaux de pilotage.

Le soussigné prend l'engagement de respecter le code de la route, il reste responsable des accidents qui pourront lui survenir personnellement en dehors des risques garantis par leur assurance, et doit s'il le juge opportun contracter par lui-même à ce sujet une assurance supplémentaire.

Labastide L'évêque - 12200 LE BAS SEGALA

IMPORTANT : Ce bulletin accompagné d'un chèque du montant de l'option choisie, à l'ordre de J.L.F.O, doit être retourné à : J.L.F.O - Le Bourg - Labastide L'évêque - 12200 LE BAS SEGALA

Les droits d'inscription comprennent la participation à la randonnée, l'accès au village exposants, aux animations, l'accès au parking véhicule, l'accès au parking gardienné le vendredi et samedi soir, l'assistance médicale, l'encadrement de la randonnée avec liaison radio au PC Organisation, l'accès à l'aire de lavage, sanitaires et douches, le repas gastronomique local sous chapiteau chauffé et les différents points de dégustation.

Tous les renseignements (plan d'accès...) vous seront fournis avec la confirmation d'engagement.

Les participants devront se présenter au contrôle administratif munis du permis de conduire, de l'attestation d'assurance en cours de validité ainsi que de la carte grise de la machine (Originaux des papiers obligatoires).

ATTENTION NOMBRE DE PARTICIPANT LIMITE !

Fait à : _____ Le : _____

Signature du participant

Précédée de la mention « Lu et approuvé »

Je roule entre amis, je donne un nom à mon groupe :

(Mention importante qui nous permettra de vous attribuer des numéros en suivant)

REMBOURSEMENT :

En cas d'annulation de l'inscription pour raisons personnelles, à la demande du participant :

- Avant le 01 mars 2024 le remboursement sera de 100%,
- Du 01 mars au 25 mars 2024, le remboursement sera de 50%,
- A compter du 26 mars 2024, aucun remboursement ne sera accordé.

En cas d'annulation pour raison médicale justifiée par certificat, le remboursement s'effectuera à hauteur de 90% pour toute demande adressé par courrier postal avant le 31 mars 2024 (le cachet de la poste faisant foi).